

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2013

SÉANCE DU 29 AOUT 2013 - Convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 20 août 2013. L'an deux mil treize le vingt-neuf août à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. RALLU Philippe, Maire de Sougé-le-Ganelon.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. RALLU Philippe – GESLIN Daniel – DUVAL Bernard – MONNIER Pascal – LEBOSSÉ Jean-Claude - Mme BEUCHER Sylvie - M. MOUETAUX Patrick – Mmes LEGO Christèle - GAUTUN Lysiane -

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES : MM. BOBLET Daniel - BELLANGER Serge – LE CARDINAL Loïc – POTIER Nicolas – Mmes LE MOINE Nelly - DESSARTHE Valérie -

M. BOBLET Daniel a donné pouvoir à M. DUVAL Bernard.

M. BELLANGER Serge a donné pouvoir à M. RALLU Philippe.

M. LE CARDINAL Loïc a donné pouvoir à M. MOUETAUX Patrick.

Mme DESSARTHE Valérie a donné pouvoir à M. GESLIN Daniel.

- **Désignation du secrétaire de séance** : M. GESLIN Daniel est désigné secrétaire de séance.
- **Adoption du compte rendu du Conseil municipal du 27 juin 2013** : le compte rendu est adopté à l'unanimité.
- **Adoption de l'ordre du jour** :

Ajout : Convention avec le Caue de la Sarthe pour une mission de conseil sur les peintures intérieures de la salle polyvalente et l'aménagement de ses abords extérieurs.

Soumis à délibération :

- Renouvellement de la convention avec la Sté Saur pour l'entretien des poteaux d'incendie
- Révision des tarifs de la garderie au 1er septembre 2013
- Décision modificative budgétaire sur le budget général
- Avenant à la convention Sarthe Habitat pour l'entretien des espaces verts par la commune
- Location de garages Sarthe Habitat résidence de la Gaudinière

Non soumis à délibération :

- Dossier chaudière gaz nouvelle école
- Rapports des Adjoints
- Informations diverses
- Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

CONVENTION AVEC LE CAUE DE LA SARTHE POUR UNE MISSION DE CONSEIL DANS LE CADRE DE LA REFECTION DES PEINTURES INTERIEURES ET L'AMENAGEMENT DES ABORDS EXTERIEURS DE LA SALLE POLYVALENTE :

DELIBERATION N°D20130829-046 (Présents : 09 – Votants : 13 – Pour : 13)

Le Maire fait part au Conseil municipal de la visite de M. Nicolas **Duverger**, Directeur du Caue, qui - à sa demande - est venu à la salle polyvalente le 26.08.2013.

Suite à cette visite, il propose de passer une convention avec le Caue pour une mission de conseil sur les peintures intérieures de la salle polyvalente et l'aménagement de ses abords extérieurs, moyennant une rémunération forfaitaire de **300 €**. En effet, à l'occasion des travaux de mise en accessibilité et de la réfection générale des sanitaires, les murs intérieurs de la salle polyvalente pourraient être repeints. La façade extérieure – côté entrée uniquement - pourrait aussi être rafraîchie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

Un rapport d'étude sera remis à l'issue de la prestation et soumis au Conseil.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA STE SAUR POUR L'ENTRETIEN DES POTEAUX D'INCENDIE :

DELIBERATION N°D20130829-047 (Présents : 09 – Votants : 13 – Pour : 13)

Le Maire fait part au Conseil municipal de la proposition de renouvellement de convention pour l'entretien et le contrôle des poteaux d'incendie par la Sté Saur à effet du 1^{er} janvier 2013, qui propose trois prestations possible.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler cette convention sur la base des prestations existantes depuis le 01.01.2007 jusqu'à l'expiration du contrat précédent et opte en conséquence pour la **solution 3 avec un contrôle triennal**, moyennant une rémunération annuelle de **37 € ht par poteau**, le détail des prestations figurant à l'article 3 de la convention, et sachant que douze poteaux sont dénombrés sur la commune.

Le Maire est autorisé à signer la convention correspondante et tout document s'y rapportant.

Le rapport de l'année 2012 est à l'occasion communiqué au Conseil : un complément d'information sera demandé concernant les poteaux hors service et les poteaux non conformes mentionnés au rapport.

REVISION DES TARIERS DE LA GARDERIE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2013 :

DELIBERATION N°D20130829-048 (Présents : 09 – Votants : 13 – Pour : 13)

Le Maire fait part de la décision de la commune d'Assé le Boisne de majorer les tarifs de la garderie de 0.10 € par période de garde à compter de la rentrée de septembre 2013.

Afin d'homogénéiser les tarifs, il propose d'appliquer la même augmentation à la garderie de Sougé.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition et fixe les tarifs suivants :

- **matin : 1.20 €**
- **soir : 1.40 €**

Le régisseur de la Garderie est chargé de l'application de la présente décision.

Information complémentaire / Tarifs cantine scolaire :

Le prix du repas est porté à **3,05 €** à compter de la rentrée de septembre 2013 (3,30 € pour le repas exceptionnel).

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE SUR LE BUDGET GENERAL – DM1 :

Le Maire fait part au Conseil de la nécessité de remplacer un ordinateur à l'accueil de la Mairie (1400 €) et de procéder au remplacement de la chaudière gaz de la nouvelle école (*point évoqué plus loin*) (1800 €), et propose en conséquence de prendre une Décision Modificative.

DELIBERATION N°D20130829-049 (Présents : 09 – Votants : 13 – Pour : 13)

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la décision modificative budgétaire suivante du budget général de l'année 2013 (DM1) :

Dépenses fonctionnement

Article 022 – Dépenses imprévues : - 2 300

Article 023 – Virement à la section d'investissement : + 2 300

Recettes investissement

Article 021 – Virement de la section d'investissement : + 2 300

Dépenses investissement

Article 2135 – Installations générales, agencements, aménagements des constructions : + 1 700

Article 2183 – Matériel de bureau et informatique : + 600

AVENANT A LA CONVENTION SARTHE HABITAT POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS PAR LA COMMUNE :

DELIBERATION N°D20130829-050 (Présents : 09 – Votants : 13 – Pour : 13)

Le Maire rappelle au Conseil municipal la convention passée avec Sarthe Habitat en date du 30.12.2010 pour l'entretien - par la commune - des espaces verts au droit des logements situés *rue de la Fontaine* et *rue de la Gaudinière* au lieu-dit « *Le Gué-Ory* ».

Il convient d'ajouter à cette prestation l'entretien du talus situé en fond des cinq parcelles situées *rue de la Fontaine*, le temps de travail estimé pour cette prestation étant de 3,5 heures par an.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'avenant proposé portant la durée totale de réalisation de l'ensemble des prestations à **36,5 heures par an**, et porte ainsi la redevance annuelle de base à la somme de **584 €** révisable annuellement en tenant compte du pourcentage d'augmentation du taux horaire du smic.

Le Maire est autorisé à signer cet avenant et tout document s'y rapportant.

LOCATION DE GARAGES SARTHE HABITAT RESIDENCE DE LA GAUDINIERE :

DELIBERATION N°D20130829-051 (Présents : 09 – Votants : 13 – Pour : 13)

Le Maire propose au Conseil municipal de louer un double garages (45 m²) aux HLM de la Gaudinière aux fins d'entrepôt pour les besoins des services techniques.

Après une visite sur place en présence d'un représentant Sarthe Habitat, il est proposé de prendre en location le double garages numéroté 17 et 18 à compter du 16.09.2013 moyennant un loyer mensuel de 19,71 € par garage soit un montant total de 39.42 €, et une caution de 19 € par garage.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition et autorise le Maire à signer les baux correspondants, et tous documents s'y rapportant.

DOSSIER CHAUDIERE GAZ NOUVELLE ECOLE :

Le Maire fait part au Conseil des pannes récurrentes de la chaudière gaz de la nouvelle école (garderie et classe de CM2) depuis l'année 2006, rappelant que l'installation de cet équipement date de 2004, année de construction du bâtiment.

Malgré les nombreux déplacements et interventions de l'entreprise Payen, aucune solution n'a jamais été trouvée afin d'y remédier.

Après plusieurs échanges avec la Direction de l'entreprise et un déplacement sur site du fournisseur Atlantic, il est finalement proposé de procéder au remplacement de la chaudière.

Le devis de l'entreprise Payen pour la réalisation de ces travaux s'élève à la somme de 1693,24 € ttc, l'entreprise prenant les frais de main-d'œuvre à sa charge et accordant un geste commercial sur le prix de la chaudière.

Le Conseil, considérant que ces problèmes ne sont plus acceptables pour le confort des enfants et du personnel concernés (notamment de la garderie), décide de passer commande de ces travaux en veillant à la vidange du circuit, travaux qui devront impérativement être réalisés avant la mise en service du chauffage à l'automne.

RAPPORT DES ADJOINTS :

Commission « environnement – cadre de vie » - M. GESLIN :

•**Brûlage des branchages** : en raison des nuisances causées aux habitations voisines du site de l'ancienne station d'épuration, il est décidé transférer le brûlage des branchages sur le site de la nouvelle station en respectant les périodes autorisées par la législation.

•**Problème infiltration lagune** : un écoulement d'eau ayant été constaté sur une longueur d'environ 40 m le long du grand bassin, il convient de prendre avis auprès de Safège afin d'identifier la cause du problème.

•**Merlon lagune** : une rencontre sur place en présence des parties concernées s'impose afin de refaire le point sur ce problème.

•**Parking salle polyvalente** : afin d'agrémenter cette partie du bourg, le Maire suggère de planter 4 arbres de haut jet en limite de la voirie/parking afin d'embellir l'environnement du secteur, soit 4 fosses à réaliser avant la réfection du revêtement du parking prévu début septembre. Accord du Conseil. De plus, le Maire propose de supprimer, lors de futurs travaux en 2014 à la salle polyvalente, la haie et le mur masquant l'entrée de la salle polyvalente au droit du parking afin de dégager la vue et de faciliter l'accès au stade.

•**Terrain chapelle Ste Marguerite** : mise en forme de la surface et engazonnement à réaliser en octobre.

•**Lotissement** : sondages de sol réalisés le 21.08.2013 en 8 endroits du terrain. Les études suivent leurs cours, dans les temps prévus pour l'instant.

•**Jardin aromatique** : bon développement des plans. La cueillette est ouverte à tous.

•**Problème chaudière vestiaires stade** : une étude sera demandée à l'Atelier du Bois pour relever le chapeau de cheminée afin de résoudre le problème des arrêts répétés dûs probablement au vent.

Commission « Bâtiments communaux – cimetière » - M. DUVAL :

•**Dégradations vestiaires du stade**: travaux de réparation du bardage réalisés par l'Atelier du Bois pour un montant de 852,75 € pris en charge en totalité par les Assurances.

Commission « voirie – sécurité - assainissement » - M. BOBLET :

•**Travaux de PATA** en cours

Commission « Communication Culture » - M. MONNIER :

• Programme des Journées du Patrimoine :

Samedi 14 et dimanche 15 septembre de 9h à 18h : visite libre de l'église, de la chapelle Ste Marguerite au lieu-dit « *La Chapelle* » et de la Chapelle Moulard au cimetière.

Dimanche 15 septembre à 15h : visite guidée de l'église, de la chapelle Moulard et du Monument aux Morts au cimetière – organisée par l'Association « *Mémoire et Patrimoine de Sougé* ».

• Repas des Anciens du 10.11.2013 : voir le choix d'une photo pour le menu

Démarche d'Evaluation des Risques Professionnels (EvRP) – M. MONNIER :

Après la période des congés, la rédaction du Document Unique a été reprise le mardi 27 août. Accord de subvention du FNP de la CNRACL pour un montant de 3 040 €.

INFORMATIONS DIVERSES :

◆ Dossier Lotissement :

-arrêté de dispense d'étude d'impact délivré par le préfet de Région en date du 07.08.2013,

-prochaine réunion de la commission le jeudi 5 septembre à 14h30,

-dépôt du permis d'aménager prévu mi-septembre.

◆ Dossier Assainissement secteur de la Basse Cour et reconstitution d'un chemin piétonnier depuis le bas de la rue de la fontaine vers la rue de la Basse Cour : après reprise des négociations, accord des propriétaires fonciers pour acquisitions de terrain sur la base de 2€ / m². Sont concernés : famille Branchu, MM. Trocherie, Coupard, Savary.

◆ Dossier Accessibilité salle polyvalente : reprendre contact avec l'Architecte afin de refaire le point sur les modalités de la mission de maîtrise d'œuvre pour prise de délibération lors du prochain Conseil, étant rappelé que les travaux devront être terminés avant l'été 2014.

◆ Chemin piétonnier vers le futur lotissement de la Plaine des Boulaies (échange foncier + achat) : dossier remis au cabinet Guillerminet le 23.08.2013 pour réalisation des travaux de bornage.

◆ Comité des Fêtes : spectacle « *La Guerzaillette* » le samedi 28 septembre 2013. Sur réservation.

◆ Sage Sarthe Amont : une réunion de la CLE (Commission Locale de l'Eau) se tiendra à Sougé - Salle des Associations, le lundi 16 septembre à partir de 14h00. Mot d'ouverture par le Maire.

◆ Œuvre M. Déret : Mme Francine Déret, veuve de M. Déret René, propose de donner à la commune une œuvre « *bas-relief* » réalisée par M. Déret inhumé sur la commune de Sougé. Le Conseil municipal accepte ce don sans toutefois définir dans l'immédiat l'endroit où cet objet sera déposé, et spécifiant qu'il soit acheminé par le donateur compte tenu de ses dimensions importantes (3.10m x 1.55m).

◆ Départ du sous-Préfet M. Cluzeau : remplacé par Mme **Laura Reynaud** qui prendra ses fonctions le lundi 02/09/2013. Un dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Mamers aura lieu à cette occasion le 04.09.2013 à 18h suivi d'une réception à la Sous Préfecture. Le Maire représentera la commune.

◆ Congrès Départemental des Maires et Adjointes de la Sarthe : se déroulera le samedi 5 octobre au Palais des Congrès et de la Culture au Mans.

♦ **Randonnée motos organisée par les roule-molo de Saint-Georges** : passage à Sougé le dimanche 20 octobre vers 14h35-14h45 (D15).

♦ **Remerciements de Familles Rurales Fresnay et Association des Lyres Haute Sarthe** pour la subvention accordée en 2013.

♦ **Courrier la Poste** : un courrier a été adressé à la Poste en date du 29.07.2013 faisant part de difficultés dans la distribution du courrier sur la commune au cours de l'été. Réponse du Responsable Organisation Qualité reçue le 27.08.2013.

♦ **Assemblée Générale du Parc Naturel Régional Normandie Maine le samedi 7 septembre 2013 à Saint Rigomer des Bois**. MM. Monnier et Potier représenteront la commune.

♦ **Rendez-vous dans le bureau de M. Lelarge, préfet de la Sarthe** le mardi 20/08/2013 en présence de Mme Fabienne Labrette-Ménager, Conseiller général, de M. Clément, Président de la Ccam, de M. Rallu, Président de la Commission Economique au sein de la Ccam, afin de faire le point sur l'emploi du secteur. Compte tenu des résiliations annoncées de certains baux, le Maire demande que les loyers des locaux du Village Entreprises du Gué-Ory (propriété Ccam) soient revus à la baisse.

♦ **Association « Mémoire et Patrimoine de Sougé »** : le marché de Noël aura lieu le samedi 14 décembre 2013. A cette occasion, l'église sera ouverte et éclairée avec des bougies et sonorisée de chants de Noël. Un concert de musique sera par ailleurs donné par l'école de musique intercommunale, dans l'église **le dimanche 15 décembre** en après midi dans le cadre de la souscription lancée pour la restauration du tableau XVIII^e siècle.

♦ **Rentrée scolaire** : pas de comptage d'élèves. Fixée au mardi 3.09.2013 pour 9 h 00.

♦ **Prochaine réunion du Conseil municipal** : jeudi 26 septembre 2013.

♦ **Demandeurs d'emploi** : - **Au 15.07.2013** : 60 (-3) dont 29 hommes et 31 femmes.
- **Au 15.08.2013** : 60 dont 28 hommes et 32 femmes.

QUESTIONS DIVERSES :

B. Duval attire l'attention sur le mauvais état de *l'Allée de la Gaudinière* au Gué-Ory dont il faudrait envisager la réfection. A programmer éventuellement en même temps que la réfection du revêtement du parking à l'entrée du Gué-Ory, en 2014.

La séance est levée à 23h00.

Numéros d'ordre des délibérations prises :

D20130829-046

D20130829-047

D20130829-048

D20130829-049

D20130829-050

D20130829-051

Le Secrétaire,
Daniel GESLIN.

Le Maire,
Philippe RALLU.